

Parti  
communiste  
français

commission Santé  
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

juin 2016

globule  
rouge

## LA LOI SANTÉ ET LES GHT DE VRAIS DANGERS !

**E**n fait, il s'agit de viser le démantèlement de tout le dispositif sanitaire mis en place depuis la Libération

Au travers de la mise en place de la loi Santé, nous assistons à l'une des plus graves attaques contre le système de santé français depuis la création de la Sécurité sociale. Avec la loi Santé, c'est la première fois que tous les hôpitaux vont être confrontés dans le même temps à une restructuration régressive d'ampleur inégalée...

L'outil en est la mise en place des GHT (Groupements hospitaliers de territoires). Ces GHT doivent regrouper dans une même entité les établissements sanitaires et médico-sociaux publics du territoire. C'est ce principe même qui est contestable... Il n'y a pas de bons GHT dans ce contexte-là.

Pour cette raison, il est indispensable de s'opposer à cette loi et aux GHT et d'exiger leur retrait. C'est dans leur logique même que la loi et les GHT sont dangereux...

Il ne peut y avoir de mise en œuvre douce ou acceptable...

D'autres forces sont en train de prendre conscience des enjeux catastrophiques de cette loi... Le rassemblement large est possible. Nous devons y travailler sans relâche.

Le contenu professionnel, les conditions de travail, la reconnaissance professionnelle sont bafoués dans les GHT... Mais au-delà, ce sont les conditions de réponses aux besoins diversifiés et de proximité de la population qui sont en jeu.



Nous devons tout faire pour nous opposer à la mise en œuvre de cette loi! Il n'est jamais trop tard! Nous avons de nombreuses propositions en matière d'organisation de la santé, de réponses aux besoins de la population, de

conditions de travail pour les professionnels et les personnel-le-s. Nous ne sommes pas à court de propositions alternatives...

Une autre politique est possible, une politique vraiment de gauche pour la santé et la protection sociale existe...

Soyons imaginatifs, déterminés et rassembleurs...

Maryse Montangon  
animatrice de la commission  
**Santé/protection sociale**  
Jean-Luc Gibelin

le prochain  
numéro de  
**Globule  
rouge**  
paraîtra  
mi-août

le dernier  
week-end d'août  
se tiendra  
l'université d'été  
du PCF à Angers

inscrivez-vous sur le site du PCF

## COMMISSION **UNE NOUVELLE ANIMATRICE**

**S**uite aux nouvelles responsabilités de notre camarade Jean-Luc Gibelin, élu vice-président de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, celui-ci m'a sollicitée et proposé à la commission *Santé/protection sociale* pour assurer l'animation de celle-ci.

La commission *Santé/protection sociale* est un des nombreux secteurs de travail du PCF qui participe par ses réflexions et son travail à l'élaboration de notre projet communiste. C'est un espace de travail collectif qui suppose des moyens d'animation, de coordination et d'information. Mais cet espace de travail collectif est aujourd'hui pour moi trop restreint à quelques camarades. Il m'est impossible de penser que dans nos fédérations, nos sections, nos cellules, mais aussi chez nos élus, il n'y ait pas des camarades qui se sentent légitimes à prendre part et à intervenir dans l'élaboration de notre projet en matière de santé et de protection sociale.

Ce constat n'est pas nouveau ; notre commission le déplore depuis longtemps. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce manque de dynamique participative et en premier lieu je vais citer Louise Gaxie et Alain Obadia : « Le temps du commun de la démocratie implique du temps individuel. Or dans les conditions actuelles, il est difficile après une journée de travail, de pouvoir assister à des réunions, d'acquérir des connaissances nécessaires à la réflexion et à l'esprit critique ou encore de participer à des processus de prise de décisions ».

En plus d'un engagement en terme de disponibilité et d'efforts personnels, d'autres dimensions s'ajoutent

telles que l'éloignement géographique, impliquant des financements de transport et d'hébergement, le sentiment que c'est une affaire de « spécialistes » alors que les apports multiples et variés des camarades sont une richesse irremplaçable pour notre commission et notre projet.

C'est pour tout cela que nous avons initié une journée de travail le 18 juin pour **Une protection sociale du XXI<sup>e</sup> siècle**, et que nous allons réfléchir comment travailler plus étroitement avec les fédérations, nos élus avec l'ANECR mais aussi avec d'autres secteurs de travail du Parti. Nous allons déployer nos efforts pour que nos espaces collectifs de travail puissent fonctionner malgré les contraintes de distances avec l'aide des fédérations au moins dans un premier temps régionalement. C'est réellement une absolue nécessité car les questions de santé et de protection sociale vont faire partie intégrante du débat des prochaines échéances électorales ; nos camarades vont devoir comprendre les problématiques et être en capacité d'exprimer nos choix politiques.

Je tiens à préciser que je connais bien les difficultés que j'ai citées, habitant en Gironde et étant salariée à plein temps au CHU de Bordeaux ; mais fort heureusement, je suis entourée par un collectif d'animation très compétent qui participe à part entière à l'animation de notre commission nationale *Santé/protection sociale*. Enfin, je remercie Jean-Luc Gibelin d'être disponible pour répondre à mes multiples questions.

Maryse Montangon

**BUREAU  
DE PRESSE  
DU PCF**

**communiqués**

### la censure de la campagne de Médecins du monde est inadmissible

Pour fustiger les tarifs exorbitants fixés par les laboratoires pour certains médicaments, l'ONG *Médecins du Monde* vient de réaliser une campagne de communication choc, claire et dénonciatrice en révélant les profits faramineux faits au dépend des malades. Les propriétaires de panneaux publicitaires l'ont censuré.

Assurément, les lobbies pharmaceutiques veillent pour que ne soit pas révélé ce qui est pourtant une vérité : le prix du médicament n'a plus rien à voir avec le coût de la recherche, ni encore moins avec le coût de la production. Cette censure est inadmissible !

Répondre aux besoins de Santé de la population ici et partout dans le monde doit devenir la règle de l'industrie pharmaceutique. Notre proposition d'un grand pôle public du médicament intégrant la recherche publique, la production et la distribution des médicaments est plus que jamais d'actualité. Les laboratoires pharmaceutiques ne doivent pas agir de la sorte impunément.

Paris, le 13 juin

### DES MÉDECINS DU TRAVAIL ACCUSÉS... d'exercer leur métier !

Le PCF soutient les Docteurs Huez et Berneron, convoqués devant la chambre disciplinaire du Conseil national de l'Ordre des Médecins le 8 juin. Ces médecins du travail sont sous le coup de plaintes d'employeurs devant le conseil de l'ordre pour avoir constaté, dans le cadre de leur fonction, le lien entre l'état de santé de salariés et leurs conditions de travail.

Les employeurs profitent de l'introduction dans la législation du mot « notamment » dans la liste des personnes autorisées à porter plainte devant le conseil de l'ordre pour s'immiscer dans la relation médecin/patient salarié. Le médecin ne peut se défendre, au risque de trahir le secret médical. Une centaine de plaintes sont ainsi comptabilisées et permettent de faire pression sur les médecins (y compris généralistes et psychiatres).

La concomitance avec la loi El Khomri montre bien la détermination du MEDEF et du gouvernement à détruire une médecine du travail au service de la santé des salariés et à la mettre au service des employeurs.

Le PCF demande que le Conseil national de l'Ordre des Médecins déclare irrecevable ces plaintes et dans l'immédiat le retrait du terme « notamment » introduit subrepticement dans la loi.

le 6 juin 2013

## FINISTÈRE

### LA MISE EN PLACE DES GHT PASSE MAL SURTOUT À QUIMPER

Quelques éléments sur les réactions.

Les instances de l'EPSM Gourmelen de Quimper ont fait connaître dernièrement leur refus d'intégrer un GHT, refus rejeté par l'ARS, et annoncent une journée d'action conjointe avec le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine :

<http://www.ouest-france.fr/bretagne/quimper-29000/sante-mentale-quimper-ne-veut-pas-integrer-de-groupe-hospitalier-4223094>

<http://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/la-psychiatrie-et-les-ght-l-integration-totale-c-est-non-13-05-2016-11066059.php>

Déjà, auparavant, les médecins de l'hôpital de Quimper avaient rejeté la fusion des deux territoires de santé du Finistère en un seul GHT, lors d'une consultation des médecins (80% de votants, plus de 70% contre) entérinée par un vote unanime de la commission médicale.

Le maire LR, le directeur ont dû se ranger à cette position. Il semble que les médecins aient emporté le morceau...

le 15 janvier :

<http://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/chic-le-projet-de-fusion-avec-le-chru-inquiete-15-01-2016-10920644.php>

le 26 mars :

<http://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/groupe-hospitalier-unique-les-medecins-du-chic-contre-26-03-2016-11008044.php>

et encore le 2 avril :

<http://www.letelegramme.fr/finistere/sud-finistere-un-groupe-hospitalier-de-territoire-02-04-2016-11015574.php>

Vous pouvez aussi consulter, sur le site de notre section :

un billet concernant à la fois la lutte des hospitaliers de Brest et les GHT, écrit avant la prise de position officielle des médecins de Quimper :

<http://quimper.pcf.fr/84993>

l'article d'*Ouest-France* sur la prise de position des instances de l'EPSM Gourmelen de Quimper reproduit avec des commentaires :

<http://quimper.pcf.fr/87706>

Yvonne Rainero

## parole d'élue

### insalubrité et santé



par **Sylvette Fayet**  
conseillère municipale  
et communautaire  
Nîmes PCF/Front de gauche

Aujourd'hui, dans notre pays, dans nos villes, l'insalubrité des logements de certaines familles pèse lourdement sur les questions de santé.

J'ai plusieurs fois été sollicitée par des familles en détresse face à l'insalubrité de leur logement et les problèmes de santé générés qui touchent adultes et enfants.

Si la réglementation demande à l'occupant de signaler ces situations au propriétaire et au service communal d'hygiène et de santé, cela reste malheureusement beaucoup trop peu efficace.

In fine, les dossiers signalés sont transmis aux services de l'État...

Mais que le temps est long pour ces familles en attente de relogement pour vivre dignement et mettre fin aux problèmes de santé.

J'ai été particulièrement sensible à la situation d'une mère de famille et de ses trois enfants, logés par un bailleur social dans un appartement où les murs sont totalement couverts de moisissure.

Le dossier a été signalé en janvier 2016... mi-juin aucune proposition de relogement n'a été formulée.

La misère au quotidien est vraiment inacceptable ! Je ne m'y habituerai jamais !



# LA FIÈVRE MONTE

## PSYCHIATRIE, SECTEUR ET GHT !!!

La loi « Santé » Touraine concerne la psychiatrie : c'est le démantèlement de ce qui subsiste du Secteur et surtout de la philosophie du Secteur.

Secteur, dont le fondement n'est pas le quadrillage des populations, mais de garantir à chaque citoyen, où qu'il habite, de pouvoir disposer d'une équipe pluridisciplinaire lui assurant à la fois proximité (d'où son aire géodémographique de 75 000 habitants) et continuité des soins préventifs, de cure et de postcure.

Ce qui implique que le Secteur repose sur une clinique du lien et non sur la normalisation des comportements et des populations. Ce qui est porté par la

## en psychiatrie

loi, c'est de limiter les missions de la psychiatrie au traitement de la crise. Le suivi au long cours des patients « stabilisés » serait assuré par les médecins généralistes avec éventuellement un étayage du social ou du médicosocial. C'est donc bien la remise en cause du principe de continuité.

La psychiatrie n'est pas une spécialité médicale comme une autre mais une discipline spécifique. C'est pourquoi nous demandons l'ouverture d'un grand débat démocratique pour élaborer une grande loi cadre refondant le Secteur sur ces bases.

Nous mettons la qualité des soins psychiques aux plus fragiles d'entre nous sous la protection de l'ensemble de la population. Et par là nous entamons ce débat citoyen tant attendu !

Serge Klopp

les cocos dans les collectifs locaux

## POUR UNE SÉCU À 100% citoyens, usagers, professionnels défendre notre santé, c'est défendre la Sécurité sociale

Le vote de la Loi « de modernisation de notre système de santé », publié le 26 janvier dernier, va amplifier les déstructurations et la privatisation de nos services publics de santé au nom de l'austérité, du Pacte de convergence budgétaire, du Traité européen.

La mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), voulue pour le 1er juillet 2016, menace l'avenir des équipements publics hospitaliers, et active les partenariats public/privé, parasites économiques de nos structures.

Encore un fois, c'est le droit à l'accès aux soins pour tous qui se trouve menacé avec de nouvelles fermetures de structures à venir dont on connaît déjà les conséquences : usagers éloignés d'un hôpital, engorgement des urgences, déserts médicaux. Avec un financement historiquement bas de la Sécurité sociale et une purge supplémentaire de 3,4 milliards sur le fonctionnement des hôpitaux, ce sont tous les composants de notre système de santé qui sont étranglées. Le secteur privé lucratif voit ses bénéficiaires augmenter !

Les assurances et complémentaires santé se voient offrir une part grandissante du marché du soin et de la protection sociale, alors que la part des remboursements par la sécu recule. La Sécurité sociale est menacée de démantèlement : Protection universelle maladie, projet de loi travail/El Khomri, propositions du MEDEF... Rien ne garantit qu'elle atteigne 75 ans !!! La Sécurité sociale doit devenir le

seul outil pour satisfaire les besoins de santé et pour assurer la solidarité entre générations, entre malades et non malades !

La sécu à 100%, oui, c'est possible !

En restituant à la Sécurité sociale les sommes captées par les complémentaires obligatoires d'entreprise au titre de l'ANI, et les autres.

En intégrant les personnels des complémentaires dans la Sécurité sociale dont les effectifs n'ont pas cessé de baisser

En supprimant des exonérations de cotisations sociales qui entraînent un manque de ressources de 42 Milliards pour l'Assurance maladie !

En simplifiant la mise en place généralisée du Tiers payant.

De nombreux débats sont à mener pour avancer dans cette perspective, affiner les propositions et gagner !!!

